



# Le Laboratoire

## Le Laboratoire

### Vétérinaire

Chargé de la protection de la santé animale et de la qualité alimentaire, il est un outil d'analyses et d'investigations scientifiques au service des politiques de santé publique et de développement de l'économie agroalimentaire. Il offre aux consommateurs, aux éleveurs et aux administrations une garantie de neutralité et d'impartialité.

En 1999, il a poursuivi la mise en œuvre d'une démarche qualité, concrétisée par l'accréditation par le COFRAC du laboratoire.

#### Un grand dessein : la Santé Publique

C'est là le quotidien de ce laboratoire qui assume la double mission de veiller à la santé animale et de garantir la sécurité alimentaire dans notre département.

#### Un héritage agricole à préserver

Le département de Maine et Loire a toujours sauvegardé sa tradition d'élevage. C'est donc naturellement que le laboratoire vétérinaire a bâti son expérience et sa réputation en conduisant plusieurs missions :

- ✧ L'aide au diagnostic et le dépistage des principales maladies animales dont certaines sont devenues rarissimes ou ont totalement disparu.
- ✧ La lutte contre les maladies animales transmissibles à l'homme, comme la Brucellose. Ainsi, chaque année, des analyses sont pratiquées au laboratoire, afin de vérifier l'état sanitaire des élevages du département (*bovins, ovins, caprins, porcins, aviaires, équins*).
- ✧ La surveillance de l'environnement par le suivi sanitaire de la faune sauvage.

#### Un impératif : la sécurité alimentaire

Pour éviter tout risque de toxi-infection alimentaire, le laboratoire vétérinaire prolonge, sur le terrain, les règlements communautaires et la réglementation nationale qui s'y rapporte en :

- ✧ Analysant pour prévenir tout danger dans le processus d'élaboration d'un produit alimentaire. La collaboration est, ici, de plus en plus rapprochée avec les professionnels de la branche. Le laboratoire a instauré un schéma d'intervention fondé sur la formation du personnel à l'hygiène des manipulations des denrées alimentaires, l'établissement du plan de maîtrise sanitaire selon la méthode d'analyse des dangers et de maîtrise des points critiques avec des analyses ciblées.
- ✧ Veillant à la qualité hygiénique des prestations dans le domaine de la restauration qu'elle soit commerciale ou collective.

## L'accréditation

Le laboratoire fonctionne sous assurance qualité reconnue, ce qui lui vaut d'être accrédité par le COFRAC (*Comité Français d'Accréditation*), selon le référentiel ISO 17025 pour les programmes :

- ✧ N° 109 : Essais et analyses en immuno-sérologie animale,
- ✧ N° 116 : Essais et analyses en bactériologie animale,
- ✧ N°167 : Analyses de dépistage par les tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles,
- ✧ N° 59 : Analyses microbiologiques des produits agro-alimentaires,
- ✧ N° 99-6 : Analyses de contaminants chimiques chez les animaux, dans les produits et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux : résidus de médicaments vétérinaires.

## Un devoir et une garantie d'indépendance

Le laboratoire vétérinaire au service de la santé publique offre par son expérience, ses références et son statut, une garantie d'indépendance.

Extérieur à toute filière agricole, industrielle ou tertiaire, il est un gage de neutralité et d'impartialité auprès des demandeurs, producteurs, éleveurs, particuliers ou entreprises.

Ainsi, pour le laboratoire vétérinaire, le conseil, l'assistance et la démarche de recherche permanente de la qualité sont tournés vers l'intérêt général, en toute objectivité.